Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AUX PHILIPPINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL CONSULAIRE DU 21 AVRIL 2015

- § -

La séance plénière du Conseil consulaire pour les bourses scolaires s'est tenue à l'Ambassade de France à Manille, le 21 avril 2015.

Etaient présents:

Membres de droit

- M. Christian HUE, Représentant du Chef de poste, Chef de la section consulaire
- M. Louis Paul HEUSSAF, Conseiller Consulaire
- M. Jean-Marc AUBRY, Représentant de l'établissement d'enseignement, Proviseur

Membres désignés

- M. Laurent GOIRAND, Représentant des parents d'élèves
- M. Thomas MOULIAC, DAF du lycée français de Manille
- Mme Laure GUILLEMAIN, Agent consulaire en charge des bourses scolaires

Etaient excusés :

- Mme Murielle LECLER, Conseillère Consulaire
- Mme Yohanna CHANEL, Conseillère Consulaire
- M. Michel VILLAR, Conseiller de coopération et d'action culturelle

La secrétaire désignée pour dresser le procès-verbal de cette réunion a été Mme Laure GUILLEMAIN.

Les documents de travail suivants ont été remis aux membres du Conseil :

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Note diplomatique de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires,
- Liste des demandes

Le président a ouvert la séance à 14h 15 en remerciant les participants et en leur rappelant la confidentialité des débats.

Le montant de l'enveloppe de référence allouée par l'A.E.F.E. s'élève pour cette première commission de l'année scolaire 2015/2016 à 508 000 euros.

Le lycée a informé le Conseil que son Assemblée Générale avait avalisé la veille les tarifs scolaires pour l'année scolaire 2015/2016.

Ainsi les tarifs pour la prochaine rentrée scolaire seront augmentés de la manière suivante :

- Maternelle : + 10 %
- Primaire : + 3 %
- Secondaire : + 1,5 %

Etant donné la communication tardive de ces tarifs, le Conseil a convenu d'examiner les dossiers avec les anciens tarifs.

Des membres du Conseil ont fait part de l'inquiétude grandissante de certaines familles dont les revenus en euros se sont dépréciés de près de 25 % en un an face au peso philippin, impactant ainsi fortement leur capacité à financer les coûts liés à la scolarité de leurs enfants.

Le Conseil a ensuite procédé à l'examen des dossiers individuels.

Les demandes se sont réparties de la manière suivante :

- *Premières demandes*

Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers proposés pour accord	Nombre de familles concernées
9	8	5

- *Renouvellements*

Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers proposés pour accord	Nombre de familles concernées
63	63	42

Pour un montant total de 508 472, 30 euros

Les sujets ayant été épuisés, la réunion a été close à 17h20.

***